Compte tenu des lourdes difficultés qu'ont connues et que connaissent les commerçants, le Sénat a adopté le 28 novembre à une large majorité, et contre l'avis du gouvernement, trois amendements identiques rétablissant le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC). Il reste à espérer que ces amendements seront également approuvés par l'Assemblée Nationale.

>> Lire les amendements

- II-2 rectifié
- II-603 rectifié
- II-642 rectifié

Phoca PDF